

Le gouvernement des promesses brisées

Le 20 novembre, journée mondiale de l'enfance, devait être jour de célébration notamment pour les enfants rencontrés dans le cadre de la tournée des dernières semaines.

Le petit Olivier de Sept-Îles s'est rendu en marchant à sa première journée d'école, bien qu'à son arrivée au CPE, il présentait des défis physiques et moteurs importants.

Gabriel, quant à lui, est accueilli chaque jour en « rock star » à son CPE de Rouyn-Noranda, lui qui vit certaines difficultés liées à l'autisme.

Les parents de Livia-Rose, à Montréal, savent qu'en CPE, elle développera ses habiletés sociales qui faciliteront son entrée à la maternelle et réduiront le risque de décrochage scolaire.

Malheureusement, le 20 novembre 2014 est devenu un jour sombre pour les familles du Québec.

En 1997, le Québec se dotait d'une politique familiale favorisant le développement de ses enfants. Par la création des CPE, des centaines de milliers de Québécois de tous les profils socio-économiques, sans égard à leurs défis particuliers, ont eu accès à des services éducatifs de qualité à tarif réduit **universel**. Le Québec prouvait alors au monde entier qu'il était « fou de ses enfants »¹.

En 2014, la politique familiale est attaquée par les libéraux. Alors qu'en campagne électorale Philippe Couillard affirmait qu'une augmentation de 1\$ représentait un choc tarifaire pour les contribuables de la classe moyenne; alors que dans son discours d'ouverture, il confiait à sa ministre de la Famille le mandat de « poursuivre le développement des places en service de garde et d'éviter un choc tarifaire aux familles de la classe moyenne en optant pour une indexation des tarifs », il nous dit aujourd'hui qu'une augmentation pouvant atteindre 20\$ par jour est une mesure juste et équitable.

Malgré toutes ces promesses, le gouvernement s'attaque de front à l'un des principes fondateurs des réseaux de la santé, de l'éducation et des services de garde : l'universalité. Dr Couillard, les familles ne sont pas dupes, cacher les augmentations de tarifs dans les déclarations de revenus ne réduit pas la portée de cette attaque faite aux familles qui contribuent déjà en fonction de leurs revenus au financement des services de garde. Votre décision leur fait porter le fardeau de l'atteinte du déséquilibre budgétaire.

Le premier ministre s'est fait élire en se présentant comme le défenseur des familles. Dr Couillard, comment pourront-elles vous croire maintenant et pour les années qu'il reste à votre gouvernement majoritaire alors que vous avez manqué à votre parole en taxant la natalité et les parents du Québec?

Le Québec se souviendra que votre gouvernement aura attaqué de plein fouet l'universalité et que c'est sous votre gouverne que le PLQ aura renié son engagement envers les familles. Nous continuerons à nous tenir debout, car nous, nous sommes toujours fous de nos enfants !

Louis Senécal, président-directeur général de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), **Stéphane Bédard**, député de Chicoutimi et chef de l'opposition officielle (Parti Québécois), **Françoise David**, députée de Gouin et porte-parole parlementaire de Québec solidaire, **Daniel Boyer**, président de la FTQ, **Louise Chabot**, présidente de la CSQ et **Jacques Létourneau**, président de la CSN.

¹ *Un Québec fou de ses enfants*, rapport du groupe de travail pour les jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1991.